

Ordre du jour de la CPN 52 du 16 juillet 2020
--

- I-** Propos liminaires de chaque collègue
- II-** Approbation du compte-rendu de la CPN 52 précédente (CPN 52 du 26 mars 2019)
- III-** Augmentation de la valeur du point d'indice
 - 1- Proposition CFDT des CMA : Augmenter la valeur du point d'indice de 3%
 - 2- Proposition SNCA-CGT : faire passer la valeur du point d'indice à 6 euros, sans qu'aucun agent ne soit rémunéré en dessous de 1 800 € brut mensuel.
- IV-** Approbation des révisions statutaires présentées lors des CPN 56 des 6 février 2019, 27 mars 2019, 19 juin 2019, 2 octobre 2019, 14 novembre 2019 et 4 juin 2020.
 - A- Les modifications qui ont reçu un vote favorable en CPN 56
 - 1- CMA France
 - 2- Interprétation juridique du statut
 - 3- Document unique d'évaluation des risques professionnels
 - 4- Intégration du congé de paternité dans le calcul du 13^{ème} mois
 - 5- Modalités de calcul du 13^{ème} mois
 - 6- Intégration du congé de paternité dans le décompte des périodes de temps de travail effectif pour la détermination des droits à RTT
 - 7- Autorisation d'absence pour se rendre aux examens médicaux obligatoires
 - 8- Congé de paternité d'accueil en cas d'hospitalisation de l'enfant après la naissance (article 50 du statut)
 - 9- Temps de préparation accordé aux représentants élus du personnel pour participer aux réunions de la CPL (article 55 du statut)
 - 10- Temps de préparation accordé aux représentants élus du personnel pour participer aux réunions des CPL siégeant en formation ordinaire (article 11 de l'annexe XXI du statut)
 - 11- Formation professionnelle
 - 12- Fiche d'emploi type de médiateur de l'apprentissage
 - 13- Fiches d'emploi type
 - 14- Création d'une commission paritaire régionale de transition
 - 15- Révision de l'annexe IV relative à la modification de l'examen de directeur et des modalités de repositionnement des secrétaires généraux sur des emplois de directeurs territoriaux (article 9 de l'annexe XIX)
 - 16- Contractuels et conseil de discipline
 - 17- Nombre d'exemplaires du rapport de saisine du Conseil de discipline (6 exemplaires)
 - 18- Modification d'un tableau du bilan social type
 - 19- Corrections de coquilles :
 - 1- Proposition votée favorablement à l'unanimité des voix lors de la CPN 56 du 27 mars 2019 : emploi type directeur de service (annexe I)
 - 2- Propositions votées favorablement à l'unanimité des voix des deux collèges lors de la CPN 56 du 4 juin 2020
 - a) Tableau intitulé « catégorie employé » du titre A « Disposition générales » de l'annexe II « Echelles indiciaires » du statut du personnel
 - b) Dernier alinéa de l'article 60 du statut du personnel
 - c) Intitulé du titre B de l'annexe II : « Echelles indiciaires »

- d) Tableau « secrétaire général - rangs 5, 6 et 7 » du titre B de l'annexe II « Echelles indiciaires »
- e) Tableaux intitulés « Catégorie technicien » et « Catégorie maîtrise » figurant au titre A « Disposition générales » de l'annexe II « Echelles indiciaires »

B- Les modifications qui ont été votées défavorablement par deux fois en CPN 56

- 1- Avancement automatique en fin de classe (article 18 chapitre III)
- 2- Indemnité pour absence de préavis en cas de licenciement pour inaptitude physique en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle
- 3- Primes de sujétion et d'objectifs (article 25)
- 4- Création d'une prime d'assiduité et de présence en plus des autres primes existantes (primes de sujétion et d'objectifs)
- 5- Informer la CPL des critères d'attribution de la prime accordée à chaque agent
- 6- Prise en charge des frais de transport
- 7- Modalités de calcul du 13^{ème} mois

IV- Questions diverses :

V- Points d'information